



CATALOGUE DE FORMATION 2024-2025

« L'ART DU MASSAGE - DEVENIR PRATICIEN »



Sommaire

Catalogue 2024-2025

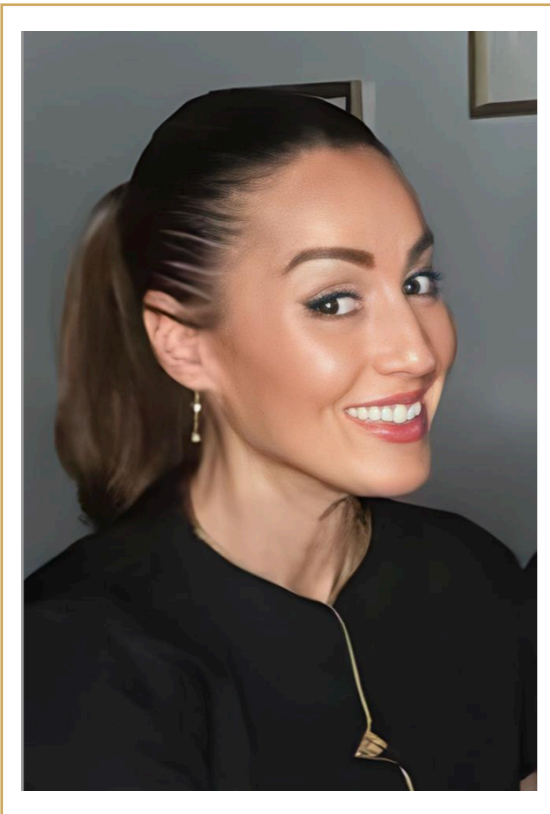
1 - PRÉSENTATION FORMATRICE	P° 3
2 - PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE	P° 4
3 - PROGRAMME DE LA FORMATION THÉORIQUE	P° 5
4 - LES OBJECTIFS	P° 6
5 - LES MODALITÉS	P° 7
6 - LES MODALITES GENERALES	P° 8
7 - LE CALENDRIER	P° 9
8 - CONTACT	P° 10
9 - NOTRE ESPACE DE FORMATION	P° 11
10 - REGLEMENT INTERIEUR	P° 12 & 13
11 - FORMULAIRE D'INSCRIPTION	P° 14
12 - FORMULAIRE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	P° 15
13 - DISPOSITIF D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	P° 16





1 - Formatrice - Référente pédagogique & handicap

Chloé ALDANA



Praticienne en massage de bien-être

- Ayurvédique & Techniques indiennes
- Shiatsu & Relaxation coréenne
- Lomi-lomi & Pierres chaudes
- Access bars & Access energetic facelift
- Femme enceinte & Jeune maman
- Deep tissus & Sportif
- Californien & Suédois
- Chinois énergétique
- Méthode Renata Franca
- Réflexologie plantaire
- Qi gong visage

Formée en Aromathérapie

Formée aux soins visages et corps
CARITA & NUSKIN

Formée en anatomie et physiologie

En 2006, à l'âge de 26 ans, je m'installe à mon compte à la Baule pour pratiquer les massages de bien-être. Je suis née pour faire ce métier, ma mission de vie est d'aider mes semblables à se sentir « bien ». Je suis fascinée par l'approche holistique du corps humain, la méta-médecine, la PNL, la pensée créatrice, les lois universelles du succès, les accords toltèques, je pratique la méditation, le yoga, la respiration, l'alimentation énergétique.

Plus qu'une passion, ce métier est pour moi une vocation.

En 2013, je travaille comme free lance dans la maison de beauté CARITA à Paris 8ème.

En 2016, je m'installe à Versailles et ouvre mon cabinet de praticienne en massage.

En 2020, je deviens formatrice, l'heure était venue pour moi de transmettre ce savoir-faire. j'ai souhaité enseigner en premier lieu, dans l'école de mes débuts, comme pour leur rendre hommage.

En 2021, je crée le réputé « Boudoir Aldana » au coeur de Versailles.

Tout en devenant maman de deux adorables enfants. Mon partenariat avec l'école pris fin. J'ai beaucoup aimé cette expérience, adoré mes élèves, j'ai donc eu envie de me lancer pour créer ma propre formation s'intitulant « L'art du massage ».

En 2024, j'ai enfin le temps de transmettre mon savoir-faire, d'aider les tous amoureux du massage à devenir des praticiens intelligents pour prospérer dans un métier pérenne et pratiquer dans les règles de l'art.

Ma vision a long terme est de conceptualiser le Boudoir Aldana sous forme de franchises. Un parcours formateur élaboré donnera accès aux multiples protocoles d'exception et divers outils qui en font son succès.

Je chercherai des partenaires vous développer ce concept, pourquoi pas vous ?

« SOYEZ LES BIENVENUS » !

PSH : Notre Académie a à coeur de développer sa politique Handicap afin de garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Chloé Aldana est la référente handicap chargée de mettre en place des moyens de compensation selon la typologie du handicap.

Ces compensations peuvent être de plusieurs ordres : pédagogiques, techniques, organisationnelles...

La référente Handicap pourra se mettre en relation avec le référent de parcours ou la Ressource Handicap Formation (RHF) sur les préconisations de compensations qui pourront être envisageables pour le bon déroulement de la formation.





2 - Programme formation pratique

L'art du massage - devenir praticien

Une formation inédite : 5 jours pour apprendre le béaba du massage.

Apprenez ce qu'aucun autre organisme de formation n'enseigne = L'art de créer un massage sur mesure.

Apprenez le lexique du massage et les postures qui accompagnent les manoeuvres.

Apprenez quels effets ont les différents rythmes et les différentes pressions la physiologie corporelle.

Apprenez comment procurer un grand bien-être en étudiant les divers aspects du corps humains.

Apprenez le rituel énergétique du praticien pour pérenniser la pratique et être un catalyseur d'énergie universelle.

Apprenez l'art d'être un praticien ingénieux et intuitif pour vous différencier.

Une certification en 2 temps :

1 - Le certificat de suivi de formation est délivré à l'issu du stage.

2 - Le certificat de réussite est délivré après une évaluation en 3 étapes

Trois évaluations : 1 théorique et 2 pratiques

1 - Un QCM

2 - Un livre d'or signé de la main des volontaires ayant reçu vos massages

3 - La réalisation d'un massage intuitif sur la formatrice en condition réelle hors stage au sein du Boudoir Aldana.

Journée type

- 09h30 : Arrivée des stagiaires

- Remise du livre d'or et du livret pédagogique / Cours théorique

- Mise en énergie selon les rituels du praticien - auto-massages

- 10h30 : Les fondamentaux

- Installation de l'équipement matériel

- Apprentissage des postures et des manoeuvres

- 12h00 : Pause déjeuner

- 13h00 : Démonstration

- 13h30 : Pratique en binôme ou trinôme

- 14h45 : Pause collation

- 15h00 : Démonstration

- 15h30 : Pratique en binôme ou trinôme

- 16H45 : Evaluations

- 17h30 : Rangement du matériel





3 - Programme de la formation théorique

Le livret pédagogique

LES RITUELS DU PRATICIEN

Pour chaque profession, il y a un code de déontologie.

Ici, pour le praticien en massage de bien-être, nous parlerons plutôt de son éthique, de sa préparation physique et mentale, de bon sens, de son hygiène corporelle mais surtout des rituels à mettre en place pour se mettre en énergie.

Masser, c'est avant tout apporter du bien-être, le toucher est aussi notre premier moyen de communication. La rigueur dont vous ferez preuve pour vous préparer avant la pratique, fera de vous un professionnel et vous aidera à vous protéger des énergies négatives d'autrui. Également, pour vous aider à économiser vos forces et vous sentir plein de vitalité, même après un ou deux massages.

Une bonne installation optimisera votre confort et celui de votre client. Il est important de tout mettre en place de manière appliquée en étant attentif à chaque détail. Vous devez réussir à instaurer une ambiance zen, douce et propice au relâchement. L'hygiène, la quiétude et l'intimité doivent être de rigueur. L'atmosphère que vous créez au sein de votre salle de massage, l'accueil que vous réservez et la qualité de votre prestation sont primordiales pour charmer surtout fidéliser une clientèle.

- CHAPITRE I – La préparation physique
- CHAPITRE II – La préparation mentale
- CHAPITRE III – La préparation cabine
- CHAPITRE IV – L'installation du massé

LES OUTILS DU PRATICIEN

Pour chaque massé, il y a un protocole dédié.

Ici, nous découvrons l'art de l'écoute, de l'empathie, nous apprenons à décrypter les attentes et y répondre.

Tous les outils du praticiens sont réunis pour l'aider à comprendre comment composé un protocole sur mesure répondant aux besoins et exigences d'une personne.

L'avantage de pouvoir s'adapter ingénieusement et de savoir masser des parties du corps de manières différentes afin d'en créer un bienfait précis, offre à votre pratique un niveau supérieur.

Si vous aimez ce métier et que vous souhaitez perdurer, les conseils que vous allez entendre, les techniques que vous allez apprendre et les gestes que vous allez voir sont autant d'outils qui vous seront utiles pour être performant et différenciant.

Les clients ressentent à travers nos mains de praticien, notre énergie, notre émotion et notre intention du cœur comme des messages subtiles.

- CHAPITRE I – Lexique du masseur
- CHAPITRE II – Les divers aspects du corps humain
- CHAPITRE III – Les postures - Les manoeuvres
- CHAPITRE IV – L'anamnèse
- CHAPITRE V – La création de protocoles intuitifs
- CHAPITRE VI – Les bienfaits des protocoles





4 - Les objectifs

Être capable à l'issue de cette formation de :

- Être capable de masser de façon pérenne.
- Être capable d'entrer en contact avec un toucher bienveillant et sécurisant.
- Être capable de donner une séance de massage et de maîtriser la durée.
- Être capable de comprendre les besoins de sa patientèle.
- Être capable d'adaptabilité.
- Être capable de bon sens.
- Être capable de contrôler sa respiration pendant les postures.
- Être capable de comprendre le langage corporel.
- Être capable d'adaptabilité et de créativité.
- Être capable de localiser des tensions musculaires.
- Être capable de maîtriser le rythme et la profondeur des manoeuvres.
- Être capable d'harmoniser sa gestuelle.
- Être capable d'entretenir sa forme et son énergie.
- Être capable d'adopter de bonnes habitudes avant, pendant et après un massage.
- Être capable d'élargir son ouverture d'esprit.
- Être capable d'activer et de ressentir son magnétisme.





5 - Les modalités

La formation en présentiel

TARIF DE LA FORMATION TTC : 2 100 €

DURÉE DE LA FORMATION : 5 jours soit 40h00

DATES DES SESSIONS DE FORMATION : Voir calendrier 2024 -2025 P°8

HORAIRES D'UNE SESSION DE FORMATION : Du lundi au vendredi de 9H30 à 17H30

CENTRE DE FORMATION : Aldana académie, 2 promenade Venezia à Versailles (78 000)

EFFECTIFS : 2 stagiaires minimum - 6 stagiaires maximum

MODALITÉ D'ÉVALUATION EN 3 ETAPES :

1/ Évaluation théorique : Un test QCM le dernier jour du stage

2/ Évaluation pratique : Le retour du livre d'or signé de la mains de 30 volontaires pour un massage

3/ Évaluation pratique : La réalisation d'un massage intuitif sur la formatrice au sein du Boudoir Aldana

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public, débutant compris ayant la volonté d'apprendre le métier de praticien en massage.

PRÉ-REQUIS : BAC minimum

FORMATRICE : Chloé Aldana



6 - Les modalités générales

LIEU DE LA FORMATION :

Aldana Académie, 2 promenade Vénézia à Versailles (78 000)

MOYENS TECHNIQUES :

Salle de formation pour travail de groupe, ordinateur, écran plat.

MOYENS ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours théoriques, brainstorming, travail de groupe.

Livret pédagogique avec 20% de théorie et 80% de pratique.

Installation par ses propres moyens possible après certification.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE :

Alternance de théories et de pratique. Tout au long de la formation, le stagiaire aura accès à un livret pédagogique numérique.

Les manoeuvres sont montrées par séquences sur son binôme. Les stagiaires auront l'avantage de ressentir la main de la formatrice, de sentir la différence avec la main du stagiaire et la possibilité de guider son binôme.

La formatrice se veut généreuse en conseils pour un apprentissage rapide et efficace. Les retours d'expériences après chaque échange seront primordiaux. Il est capital d'avoir tout de suite de bons réflexes de postures, pour un corps souple et un bon positionnement des mains pour une approche confiante du corps.

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATS PRÉPARÉ :

Le taux de réussite pour l'obtention d'un certificat de suivi de stage et d'évaluation est visible sur le site internet : www.aldana-academie.fr

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES :

Le stagiaire valide les modules en obtenant une note minimale de 80/100.

- La plume blanche, indiquera une note comprise entre 20 et 50, le stagiaire aura la possibilité d'avoir un coaching de 3h, un entraînement de 6 heures supplémentaires. Les nouveaux témoignages des volontaires sur le livre d'or, section rattrapage devront être retourné à la formatrice et devra repasser l'épreuve complète d'évaluation (voir tarifs), pour atteindre le statut plume d'or, s'il le souhaite.

- La plume d'argent, indiquera une note comprise entre 50 et 80, le stagiaire aura la possibilité d'avoir un coaching de 3h et de repasser l'épreuve complète d'évaluation (voir tarifs), atteindre le statut plume d'or, s'il le souhaite.

- La plume d'or, indiquera une note comprise entre 80 et 100 points et donnera accès à la postulation dans un de nos Boudoirs Aldana.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Le stagiaire ayant un projet d'installation et ayant obtenu le statut plume d'or, pourra postuler dans un de nos boudoir Aldana. Un fois la postulation acceptée, le stagiaire bénéficie de la formation en distanciel des 12 protocoles du Boudoir Aldana en tant que freelance.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation.

PROTOCOLE COVID POUR LE PRÉSENTIEL :

Distanciation respectée. Mise à disposition de solutions hydro alcooliques dans chaque salle. Un protocole de nettoyage adapté aux contraintes covid est mis en place dans le respect des consignes européennes.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Après avoir sollicité l'académie par mail ou via la prise de rdv sur calendly, le délai de réponse sera de 24 à 48h, le démarrage de la formation interviendra en fonction de la date inscrite sur le contrat de formation.



7 - Le calendrier

2024 - 2025	
SESSION 1	
Du lundi 13 au vendredi 17 mai 2024	
SESSION 2	
Du lundi 23 au vendredi 27 septembre 2024	
SESSION 3	
Du lundi 18 au mardi 22 novembre 2024	
SESSION 4	
Du lundi 20 au mardi 24 janvier 2025	
SESSION 5	
Du lundi 17 au mardi 21 mars 2025	
SESSION 6	
Du lundi 19 au mardi 23 mai 2025	





8 - Contact

**Pour les demandes d'inscription & informations complémentaires : contact@aldana-academie.fr,
ou par téléphone au 07.50.14.66.43**

Délai de réponse de 24 à 48h, le démarrage de la formation interviendra en fonction de la date inscrite sur le contrat de formation, du devis validé et du règlement effectué.

- Chloé Aldana / Formatrice, Référente pédagogique et handicap





9 -NOTRE ESPACE DE FORMATION



ALDANA ACADEMIE





10 - Règlement Intérieur

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 01/02/2024

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- De grignoter dans la salle de cours.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.





10 - Règlement Intérieur

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 01/02/2024

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 7 : Délai de rétractation

Un exemplaire du présent règlement est tenu à disposition de chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) et remis au stagiaire (avant toute inscription définitive) dans le cadre d'un contrat de formation professionnelle. Après la signature du contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter, il devra nous faire parvenir le formulaire de rétractation rempli et signé par lettre recommandée avec accusé de réception, adressé à l'organisme de formation.

Article 7: Protocole Covid pour le présentiel

Distanciation respectée. Misa à disposition de solutions hydro alcooliques dans chaque salle. Un protocole de nettoyage adapté aux contraintes covid est mis en place dans le respect des consignes européennes.





11 - FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Ce document est strictement confidentiel et à usage interne de l'organisme de formation représenté par Chloé Aldana-Jagué. Il va nous permettre de comprendre votre projet. Il ne s'agit pas d'une lettre de motivation mais d'un descriptif concret et précis du projet que vous envisagez de mettre en oeuvre.

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
Date et lieu de naissance :
Profession actuelle :
Adresse mail :
Numéro de téléphone :
Date de l'échange :

1) Avez-vous déjà suivi des formations de praticien en massage ? Si oui, précisez, date et type de massage, svp.

2) Existe-t-il un lien entre votre projet de formation et votre activité professionnelle actuelle ?

OUI NON

3) Identifier votre projet :

* Si oui et que vous exercez un métier en lien avec la(les) formation(s), quelle est l'utilité de cette(ces) formation(s) pour l'exercice de votre métier ?

Comment allez-vous utiliser ces nouvelles connaissances ?

* Si non et que vous projetez de créer une nouvelle activité professionnelle, décrivez le plus concrètement possible votre projet. (lieu, échéance, type de clientèle visée, prestations proposées, stratégie de développement de votre réseau).

4) Quelle est la forme d'exercice professionnel que vous envisagez pour réaliser votre projet ?

Entreprise individuelle Auto-entrepreneur
Création d'une société commerciale Salarié(e)

5) Quel est votre statut actuel ?

Particulier Salarié(e)
Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

6) Êtes-vous en situation de handicap ?

OUI NON

Date :

Signature :





13 - FORMULAIRE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce document est strictement confidentiel et à usage interne de l'organisme de formation représenté par Chloé Aldana-Jague. Il va nous permettre de comprendre votre projet. Il ne s'agit pas d'une lettre de motivation mais d'un descriptif concret et précis du projet que vous envisagez de mettre en oeuvre.

Nom :

Prénom :

Date de l'échange :

1) Quel est votre projet et votre besoin en formation ?

2) Avez-vous déjà suivi une formation en :

e-learning ?

présentiel ?

3) Vous êtes en situation de : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez :

Handicap cognitif Handicap psychique

Handicap visuel Handicap auditif

Handicap intellectuel Handicap moteur

Maladie invalidante

4) Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez :

Manque d'autonomie (capacités d'organisation, motivation, etc.)

Manque de compétences de base (savoir lire et écrire)

Illectronisme (outils numériques, accès aux documents ressources, etc.)

Manque d'équipements de base en informatique et téléphonie (Internet, bureautique, etc.)

Difficultés d'apprentissage (fatigabilité, troubles dysfonctionnels, troubles de l'attention, etc.)

Aucun frein identifié

5) Etes-vous accompagné par une structure type (MDPH, Agefiph...) si oui quelle est-elle ?

6) Si non souhaitez-vous que l'on vous transmette une liste avec des structures spécialisées ?

7) Votre domicile est-il suffisamment aménagé pour suivre une formation à distance ?

OUI

NON

Mon handicap ne nécessite pas d'aménagement particulier

8) S'il n'est pas suffisamment aménagé de quel outil avez-vous besoin pour suivre votre formation dans des conditions optimales ?

9) Avez-vous besoin de l'aide d'un proche ou d'un professionnel pour vous accompagner dans l'apprentissage de votre formation ?

OUI

NON

Date :

Signature :





14 - DISPOSITIF D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Interlocuteur unique tout au long de la formation



AIDE ORGANISATIONNELLE

Aide à la réalisation du dossier administratif
Transmission d'une liste de structure d'accompagnement



AIDE TECHNIQUE

Veille au bon déroulement de la formation
Salles de formation accessibles aux PMR
Projection des supports de formation sur grand écran
Ajustement de la police de caractère des supports
Sous-titrage des slides des supports
Replay avec modulation de la vitesse de lecture (distanciel)
Aménagement des conditions de passage de l'examen final



ANALYSE DU BESOIN

Transmission d'une liste de structure d'accompagnement
dans le cadre d'un projet de formation



AIDE PÉDAGOGIQUE

Aide au démarrage de la formation
Accompagnement par le référent handicap



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE et HANDICAP

CHLOE ALDANA
07 50 14 66 43

